Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 175 (2019)

Artikel: Fouilles archéologiques à Rances (canton de Vaud, Suisse) 1974-1981 : campaniforme et âge du Bronze

Autor: David-Elbiali, Mireille / Gallay, Alain / Besse, Marie

Kapitel: 7: La fouille de surface à Champ Vully Ouest (CVO)

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1036608

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

7 La fouille de surface à *Champ Vully Ouest* (*CVO*)

/ Mireille David-Elbiali

A ↑ B ↓

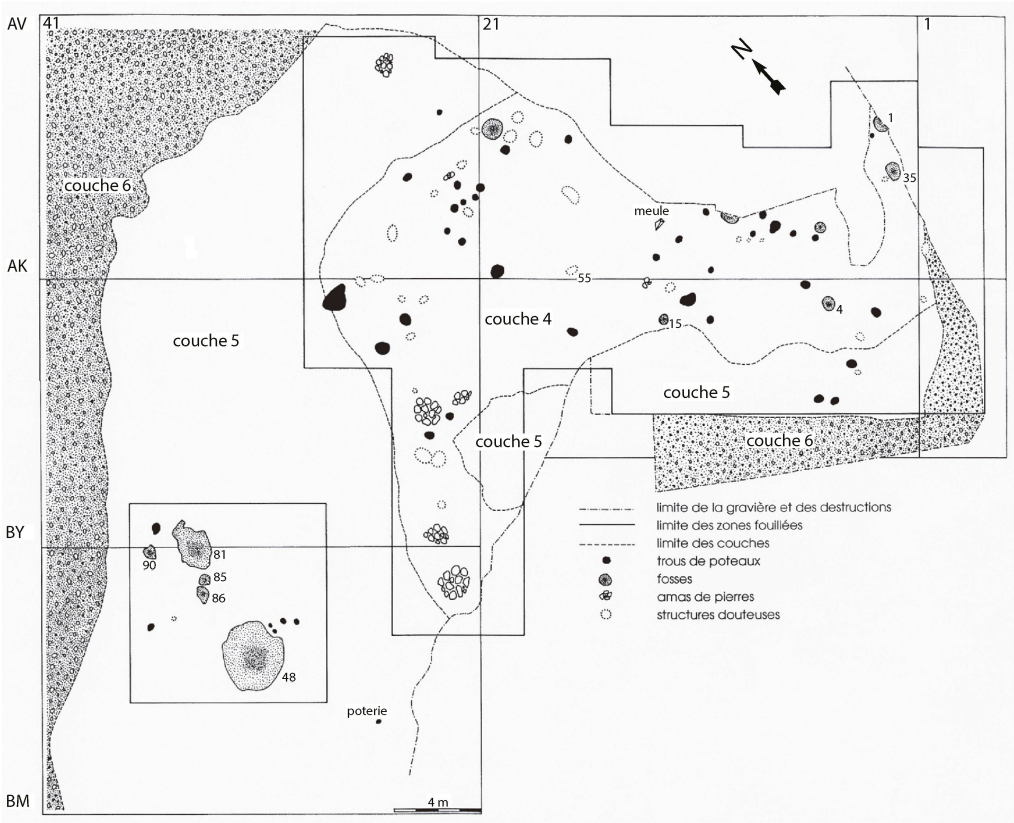

Fig. 44 Rances *CVO* 1977.
A. Vue générale de la fouille.
B. Plan général des structures du Néolithique et de l'âge du Bronze ; celles qui sont numérotées ont livré du mobilier (photo Département d'anthropologie, Genève ; dessin M. David-Elbiali).

Description et déroulement des travaux

La fouille de cette zone, située à l'ouest du sondage de *CVS* réalisé en 1975, intervient entre le 22 août et le 6 octobre 1977. Une partie importante de la couche archéologique est détruite avant la fouille. Sur une surface d'environ 1'300 m², l'emprise des vestiges archéologiques est évaluée à plus de 500 m², alors que seuls 236 m², soit moins de la moitié, restent disponibles à l'investigation (fig. 44, A). La zone détruite semble avoir constitué le centre de l'agglomération de l'âge du Bronze de *CV*.

Les conditions d'intervention sont difficiles, car le limon durcit rapidement après le dégagement des terres superficielles et le temps mis à disposition pour fouiller cette grande surface est très limité. La terre végétale est enlevée à la pelle mécanique, puis le sommet de la couche archéologique est décapé à la pelle Gradall à godet sans dents, qui détruit les niveaux d'apparition d'une grande partie des structures. Ce niveau artificiel correspond d'est en ouest : au milieu de la couche 4, au sommet de la 5, puis au sommet de la 6.

La stratigraphie générale distingue : couches 1 à 3 (terres superficielles), couche 4 (niveau archéologique noirâtre), couche 5 (substrat de limon stérile, dans lequel sont creusées les structures), couche 6 (graviers fluvio-glaciaires). La corrélation avec les autres chantiers est la suivante : la couche 4 de *CVO* correspond à la couche 3 de *CVS* et la couche 5 de *CVO* à la couche 4 de *CVS*.

Typologie des structures

Nonante-trois structures sont répertoriées (fig. 44, B). Elles ne sont pas toutes contemporaines. Certaines sont creusées à partir de la surface de la couche 4, alors que d'autres semblent correspondre à un niveau à l'intérieur de cette couche. Les insertions stratigraphiques ne peuvent pas être observées systématiquement pour l'ensemble des structures, à cause du décapage à la pelle mécanique. Des alignements sont cependant mis en évidence lors de l'élaboration et un essai d'interprétation du plan des structures est proposé en fin de chapitre.

La grande majorité des structures peut être attribuée à l'âge du Bronze (fig. 45). Elles forment un ensemble cohérent qui occupe toute la zone orientale du champ de fouille. Au sud-ouest par contre, un petit ensemble de structures creusées dans la couche 5 remonte au Néolithique final (fig. 44, B).

Trois types différents de structures sont distingués lors de la fouille : les trous de poteau, les amas de pierres et les fosses.

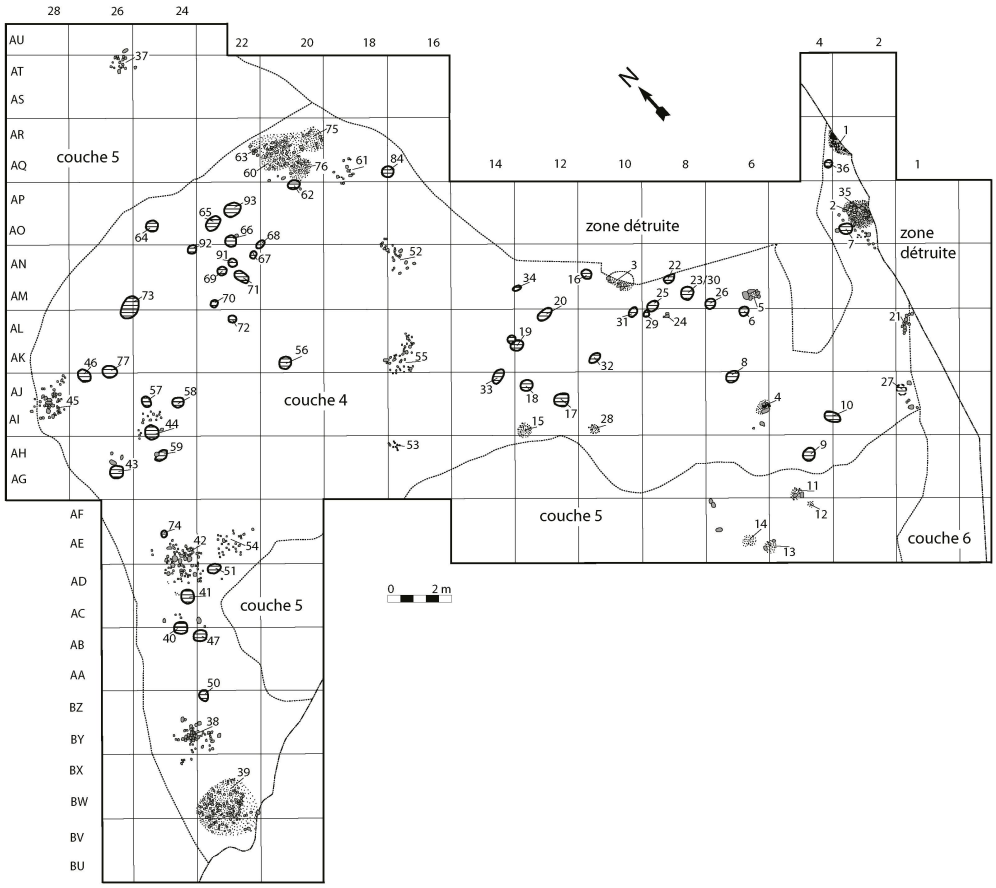

Fig. 45 Rances *CVO* 1977. Plan général des structures de l'âge du Bronze (DAO M. David-Elbiali).

Trous de poteau

Les trous de poteau sont les structures les plus nombreuses : parmi les 67 qui sont répertoriés, trois sont sûrs, 40 probables et 24 douteux. Leur diamètre oscille entre 0,10 m et 0,50 m, avec une moyenne vers 0,30 m. Leur insertion stratigraphique est variable. La moitié d'entre eux se distingue par un remplissage plus gravillonneux et/ou une coloration plus foncée. Plus de 85% sont caractérisés par la présence de pierres. Ils ne contiennent pas de mobilier archéologique. Aucune coupe n'a été réalisée et seuls les plans de surface sont disponibles. En fait, toutes les structures ne sont pas creusées. Quelques blocs de pierre posés à plat et entourés de galets, comme la St23 (AM/8), pourraient correspondre à des assises de poteau (fig. 56). D'autres anomalies se présentent comme des amas ou des cercles de pierres jointives, souvent placées de chant, et qui pourraient être interprétées comme des calages de poteau à même le sol ou dans des cuvettes légères. La répartition des trous et calages de poteau dessine quelques alignements qui seront analysés en détail ci-dessous. La plupart appartiennent à la couche 4 et datent de l'âge du Bronze.

Amas de pierres

Les amas de pierres sont au nombre de onze : trois sont sûrs, quatre probables et quatre douteux. Ils réunissent des cailloux plus ou moins jointifs, sur une ou deux épaisseurs, posés sur un sol à l'intérieur de la couche 4. Ces galets sont souvent cassés, comme ceux de la St39 (fig. 62). La disposition générale évoque, d'après les fouilleurs, d'anciens foyers, mais le sol environnant n'est pas rubéfié et seuls quelques charbons de bois ont été observés dans la St39 et aucun dans les autres amas. Il pourrait donc plutôt s'agir d'assises caillouteuses, aux fonctions diverses, telles qu'elles ont été documentées sur des sites terrestres comparables, comme Bavois[51]. La fonction la plus probable est toutefois celle de calages de pieu au sol. Les blocs des St23 et St33 évoquent des assises de poteau (fig. 56 et 57). Dans l'emprise de la St55, douteuse d'après les comptes rendus de fouille, sont exhumés sept tessons grossiers, pas forcément en lien avec la structure du reste ; ils étaient peut-être simplement dispersés dans la couche archéologique. La plupart semblent dater de l'âge du Bronze, à part un petit mamelon érodé [22MF] (pl. 5, C) qui pourrait remonter au Néolithique.

51 Vital, Voruz 1984, 217.

Fosses

Les fosses appartiennent à la couche 4 et quatorze unités sont inventoriées, dont dix sûres, deux probables et deux douteuses. L'insertion stratigraphique des structures isolées au sud-ouest est incertaine (fig. 44, B), nous y reviendrons ci-dessous. Les fosses sont caractérisées par leur grand diamètre. Le remplissage est plus foncé que la terre environnante et souvent riche en charbons de bois. Il contient des pierres dispersées intactes. La plupart des fosses ont livré du mobilier archéologique, souvent très pauvre : quelques tessons de céramique et exceptionnellement des fragments d'os en très mauvais état. La fosse St81 a aussi livré une lame de faucille en silex. Les 2/3 des fosses datent de l'âge du Bronze. Certaines semblent correspondre à des structures de combustion, alors que deux pourraient contenir des dépôts rituels. Les autres remontent au Néolithique final.

Mobilier épars

Du mobilier épars, hors structure, a été ramassé dans les couches 3 et 4 (pl. 2, A). Ces éléments ne sont pas positionnés sur les relevés et ne permettent donc pas de mettre en évidence des structures latentes.

Il s'agit de quelques éclats de silex – en AK/21 (c. 4), AZ/15-30 (c. 4), AI-AJ/10-11 (c. 4), et BL/29 (c. 5) – et d'un fragment possible de meule (702 g), qui a subi l'action du feu, en AA/25 (sommet c. 4).

À ces éléments lithiques s'ajoutent un fragment de tige en fer de section plate (2 g), retrouvé à la base de la couche 3, trois éléments de placage en argile, qui pèsent moins de 30 g, et surtout des tessons de céramique. Dans les couches 3 et 4 indifférenciées, on dénombre une quinzaine de tessons en pâte fine et un peu plus d'une soixantaine en pâte grossière ou mi-fine (env. 370 g) et, uniquement dans la couche 4, plus d'une centaine de tessons, toutes qualités de pâte confondues, ce qui représente près de 800 g. Un lot de tessons sans provenance de couche pèse 920 g. Quelques éléments sont caractéristiques. Il convient de mentionner un bol haut à lèvre garnie de huit languettes perforées (pl. 2A, 1), une languette sur lèvre (pl. 2A, 7), un bord d'écuelle (pl. 2A, 2), des triangles pendants hachurés (pl. 2A, 3), un tesson décoré de deux doubles lignes horizontales garnies de chevrons (fig. 2A, 4) et un petit mamelon (pl. 2A, 5). Un cordon lisse horizontal (pl. 2A, 6) provient de la St48. Ces vestiges appartiennent au Bronze moyen – ils sont analysés plus en détail dans le chapitre 13 –, mais aussi au Néolithique final, en particulier les tessons issus de la couche 4, qui présentent une pâte rougeâtre à dégraissant blanchâtre, qui

se distingue nettement des qualités de pâtes utilisées à l'âge du Bronze. Certains éléments ont des parois trop épaisses pour de simples récipients. Une scorie brun noir très légère – environ 10 g –, suggère qu'on a pratiqué sur le site la métallurgie, même si aucun objet de métal n'a été retrouvé dans cette zone. Elle constitue un indice qui vient s'ajouter à ceux découverts à *CVS*.

Analyse fonctionnelle et spatiale des structures

Les structures mises au jour dans la zone où la couche 4 a pu être observée semblent dessiner ponctuellement des plans organisés. La mise en relation de structures de fonction équivalente – calages probables de poteaux – permet de proposer des tracés de parois. Elles sont adjacentes à des structures de fonctions différentes, par exemple de combustion. D'autres structures, comme les fosses au remplissage complexe et les larges amas de pierres, n'entrent pas dans ces ensembles. Elles forment des zones intermédiaires d'interprétation plus délicate. Il convient encore de préciser que deux décapages successifs d'une ampleur moyenne de 5 à 10 cm ont été réalisés dans la couche 4. Ils ne semblent toutefois pas avoir couvert de façon systématique toute la surface conservée de la couche 4. La description détaillée des structures et de la composition des alignements, accompagnée des documents iconographiques, est présentée sous forme de fiches.

Bordure est (AI-AR/1-4) : structures isolées

Ces structures sont situées sur une étroite langue de terrain épargnée par la carrière, mais dont les relations avec le reste des structures ont été détruites (fig. 44 et 45). On ne peut donc en proposer qu'une analyse individuelle.

Malgré la conservation très partielle de la fosse St1, l'ensemble des données observées permet d'entrevoir la complexité de son usage (fig. 46-50). Le scénario suivant peut être proposé. Après son creusement, le fond de la fosse est recouvert d'un sédiment propre, dans lequel est intercalé un peu de terre charbonneuse peut-être mélangée à quelques tessons. Ensuite, on pratique deux dépôts successifs de céramique (fig. 48-49). Il s'agit visiblement de vases entiers, exposés au feu et cassés. Il est impossible de préciser si ces deux opérations ont eu lieu à l'intérieur de la fosse. Les tessons sont enrobés de terre rubéfiée, charbonneuse et cendreuse, mais il n'est pas précisé si les parois de la fosse ont également été rubéfiées. Le bris des vases a probablement été intentionnel plutôt que consécutif au poids des sédiments supérieurs, car ils ne semblent pas affaissés sur eux-mêmes. On pourrait aussi envisager que les vases cassés aient été prélevés individuellement sur un bûcher et déposés à l'intérieur de la fosse. Suite à ces deux dépôts, la fosse a été obturée par une couche d'argile brûlée, puis comblée avec de la terre gravillonneuse. Le niveau supérieur pourrait correspondre à des rejets mis dans la dépression engendrée par le tassement des sédiments du remplissage. À l'intérieur des dépôts, il faut noter la présence de quelques ossements de faune (voir chapitre 20), la plupart non brûlés, et d'une cinquantaine de fragments d'argile cuite avec des empreintes de baguettes (fig. 50). Le caractère structuré des dépôts dans la fosse St1 exclut de simples rejets et suggère une activité domestique particulière, voire rituelle, même si on semble se situer au cœur de l'habitat. À cette fosse est accolé un trou de piquet St36.

À environ 1,50 m au sud de la fosse St1, la fosse St35 ne montre pas la même structuration stricte de son remplissage, qui est constitué de nombreuses pierres, de deux fragments d'os animaux et d'une cinquantaine de tessons, dont la majorité surcuits (fig. 51 et pl. 2, B). Son usage a probablement été différent de celui de la fosse St1.

Deux anomalies observées en bordure du front est de la carrière ont été considérées comme douteuses par les fouilleurs (fig. 44-45). L'alignement de galets St21 se poursuit sur environ 0,60 m, et appartient peut-être simplement au sommet de la couche de graviers fluvio-glaciaires. Quant à St27, il s'agit d'une tache charbonneuse avec deux galets, dégagée à partir du sommet de la couche 5, donc probablement antérieure à l'âge du Bronze.

Fosse 1 (AR-AQ/3-4)

La fosse St1 se trouve sur le front est, et c'est elle qui a attiré l'attention des archéologues sur cette zone de *CV*. Malheureusement, elle est partiellement détruite lors de l'exploitation de la gravière : la partie conservée représente moins de la moitié de la structure initiale (fig. 46). Malgré

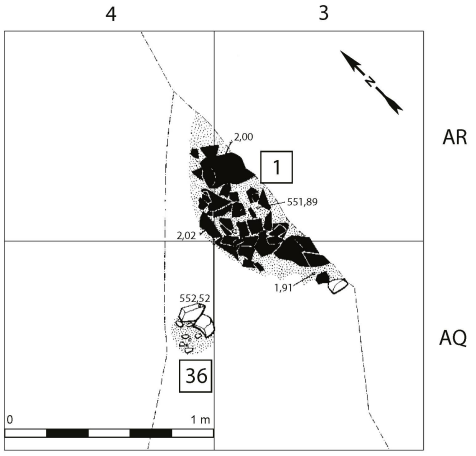

Fig. 46 Rances *CVO* 1977. Fosse [1]. Plan (DAO M. David-Elbiali).

cela, la fosse St1 constitue la structure la plus intéressante de cette partie du chantier. Elle se distingue par la complexité de son remplissage et la richesse de son mobilier.
Il s'agit d'une fosse d'environ 1 m de profondeur qui s'ouvre de la couche archéologique (c. 4), traverse les limons (c. 5) et entaille le substrat fluvio-glaciaire (c. 6) sur près de 0,60 m. Cylindrique sur le haut, elle s'élargit en profondeur, ce qui lui donne en coupe une forme de poire (**fig. 47**). Neuf lits successifs de remplissage ont été distingués (a à i) :

› le fond est recouvert de quelques centimètres de limons marneux très clairs (b), sans charbon, ni tesson. Dans ce niveau sont intercalés 2 à 3 cm de terre gravillonneuse (a), enrichie de charbons de bois et de quelques tessons. L'examen du mobilier n'a pas permis d'identifier ces fragments, mais un ou l'autre tesson de panse de la jarre découverte au-dessus pourrait provenir de ce niveau ;
› ensuite succède un premier dépôt de céramique, d'environ 17 cm d'épaisseur. Le niveau (c) correspond à un lit de tessons posés à plat dans un sédiment rubéfié, très rouge contre la paroi ouest et noir ailleurs, avec des charbons et des cendres (**fig. 48, A** et **49**). Un petit trou d'environ 10 cm de diamètre, comblé de charbons, est observé contre la paroi. Un astragale et un calcanéum

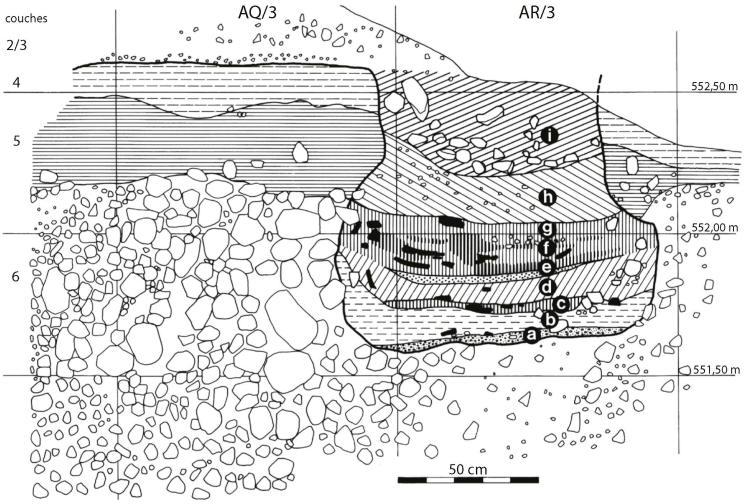

Fig. 47 Rances *CVO* 1977. Fosse [1]. Coupe nord-est (DAO M. David-Elbiali).

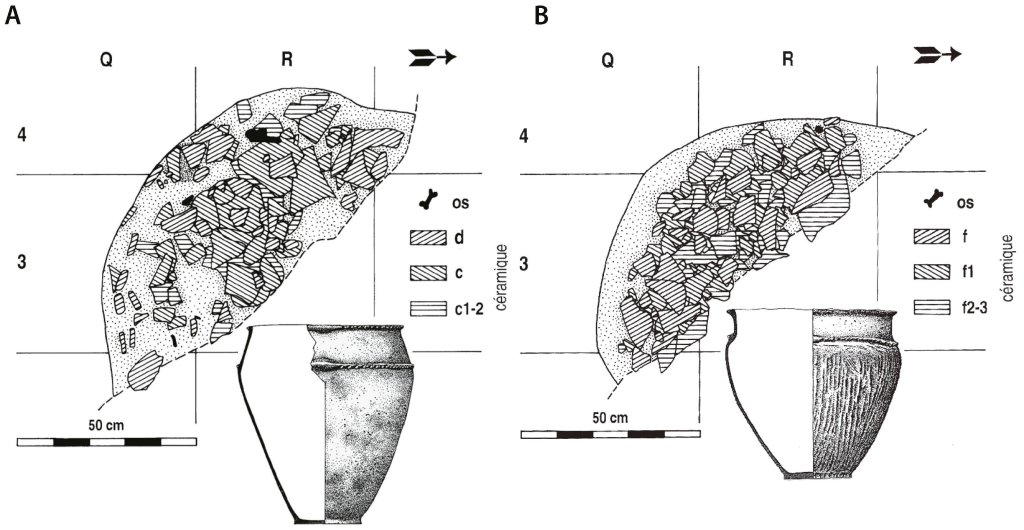

Fig. 48 Rances *CVO* 1977. Fosse [1].
A. Plan des niveaux c et d superposés, les tessons représentés appartiennent à la jarre illustrée (altitude moyenne 551,75 m).
B. Plan des niveaux f superposés, les tessons représentés appartiennent à la jarre illustrée (altitude moyenne 551,95 m).
C. Vue du niveau (f2) constitué par les tessons de jarre cassée (DAO M. David-Elbiali et J.-G. Elia).

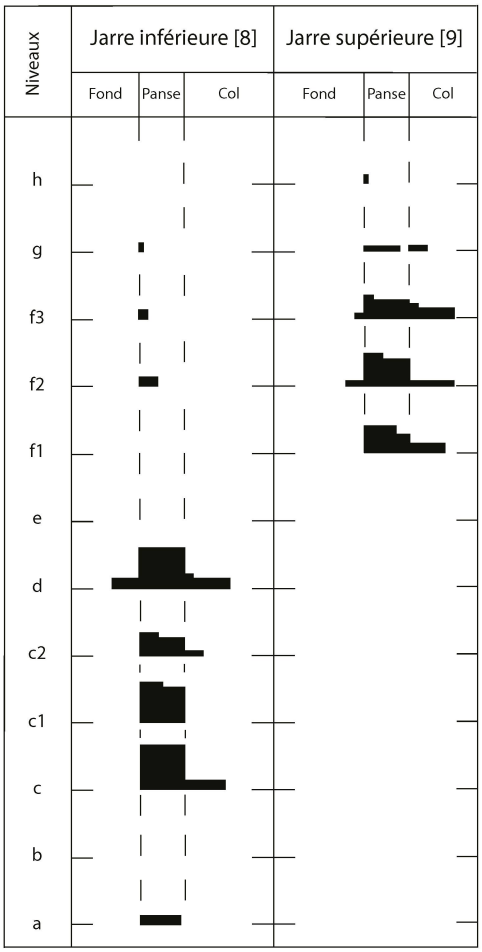

Fig. 49 Rances *CVO* 1977. Fosse [1]. Répartition stratigraphique des éléments des deux jarres (DAO M. David-Elbiali).

Fig. 50 Rances *CVO* 1977. Fosse [1]. Fragments d'enduit de clayonnage (photo J.-G. Elia).

de jeune porc, non brûlés, sont découverts à ce niveau, mêlés à la céramique[52]. Au-dessus, la strate (d) est formée d'environ 10 cm de terre gravillonneuse pauvre en charbons, qui recèle encore des tessons et deux fragments osseux[53]. Les tessons récoltés en (c) et (d) permettent de remonter une grande jarre de 56 cm de hauteur et 49 cm de diamètre, réalisée en pâte de couleur beige enrichie d'un dégraissant de taille moyenne à grossière (**pl. 3,8**). Elle présente un col rentrant à lèvre aplatie et très épaissie, décorée d'impressions digitales et munie d'une languette intégrée. Le col est séparé de la panse par un léger épaulement surmonté d'un cordon décoré, comme la lèvre, d'impressions digitales avec une languette intégrée. La base est plate et saillante et mesure 19 cm de diamètre. Dans le niveau (d) ont également été mis au jour un fragment de bord faiblement rentrant à lèvre aplatie en pâte fine et des éléments de bord évasé à lèvre aplatie, légèrement épaissie, en pâte grossière foncée, qui portent des résidus brûlés, collés sur la face intérieure ;

› une couche compacte de 2 à 3 cm de charbons et de cendres (e) sépare ce premier dépôt du second dépôt de céramique, d'environ 16 cm d'épaisseur (fig. 47). Le niveau (f) est composé de trois lits successifs de grands fragments de céramique, dont plusieurs surcuits, très oxydés et déformés (fig. 48, B et 49). Le niveau de tessons (f) est scellé par une couche (g) d'argile fortement rubéfiée, riche en charbons et contenant des fragments d'argile cuite provenant d'enduit de clayonnage, avec une face lisse et l'autre portant des empreintes irrégulières de baguettes (**fig. 50**). Ces derniers sont déjà présents dans le niveau (f) ; ils totalisent environ une cinquantaine d'éléments, dont certains de plusieurs centimètres de longueur. Sur le sommet du niveau (g), au centre de la fosse, on peut noter la présence de petites pierres, de tessons et d'une demi-mandibule gauche de sanglier, non brûlée. Les tessons récoltés, surtout en (f), permettent de reconstituer un second récipient. Il s'agit à nouveau d'une grande jarre haute de 48 cm pour un diamètre de 49 cm, modelée dans une pâte de couleur irrégulière, dégraissée avec des éléments minéraux de taille moyenne à grossière (**pl. 3,9**). De nombreux tessons, apparemment surcuits après cassure (?), sont déformés. Elle présente une épaule courte et un col cylindrique terminé par une lèvre aplatie, très saillante. Le col lisse est séparé de la panse crépie par un cordon décoré d'impressions digitales avec une petite languette intégrée. La base plate à talon porte des traces de modelage. Les autres éléments de céramique découverts constituent une portion importante de la panse inférieure d'un récipient à base plate, d'environ 11 cm de diamètre, en pâte moyenne, ainsi que des fragments d'un vase à col évasé et lèvre arrondie en pâte fine (**pl. 4,12**). Ils semblent pouvoir être associés aux restes d'une cruche en pâte fine à anse en ruban, dont la surface grise et vacuolaire atteste d'une réexposition au feu. Les vestiges d'une autre base plate en pâte moyenne proviennent également de ce niveau ;

› au-dessus, le niveau (h) forme un dépôt parfaitement distinct. Il est constitué de terre limoneuse et caillouteuse, pauvre en charbons. La limite entre (g) et (h) est caractérisée par une fine couche d'argile brûlée, collée par plaques contre la paroi. Au sommet de la fosse, le niveau (i) consiste en un limon charbonneux, plus caillouteux que le terrain encaissant, et contenant de nombreux nodules d'argile cuite et quelques petits tessons : deux de panse, un d'une base plate et deux autres décorés. Le premier, d'orientation incertaine, est orné d'incisions obliques ou verticales limitées par une incision horizontale ou oblique, qui semblent former soit des triangles hachurés, soit un décor couvrant, alors que le second est décoré d'incisions couvrantes, probablement verticales. Des niveaux (h) et (i) proviendraient également deux os non brûlés, un fragment de diaphyse de tibia de suidé et l'extrémité proximale d'un radius droit de cerf (voir chapitre 20).

52 Les deux os en connexion anatomique appartiennent au côté gauche. Il s'agit d'un jeune porc de moins de 2 ans et demi (voir chapitre 20).

53 Fragments de bassin gauche de petit ruminant, non brûlés (voir chapitre 20).

De cette fosse et sans précision du niveau proviennent également le calcanéum droit d'un capriné et un fragment de diaphyse, les deux brûlés (couleur noire) et un fragment indéterminé, non brûlé (voir chapitre 20).
Un petit trou de poteau St36, caractérisé par une auréole de terre gravillonneuse noirâtre et deux pierres calcaires, de profondeur inconnue, est accolé à la fosse St1, au sud-ouest.

Fosse 35 (AO-AP/2-3)

À environ 1,50 m au sud de la fosse St1, la fosse St35 est circulaire avec un diamètre d'environ 0,80 m pour une profondeur d'une quarantaine de centimètres (**fig. 51**). Elle pourrait englober la St2, trou de poteau douteux identifié au centre, et la St7, repérées les deux lors du premier décapage (fig. 45). La fosse St35 est caractérisée par la présence de nombreuses pierres souvent jointives, dont trois fragments de dalles posés contre les parois. Le remplissage de terre gravillonneuse noirâtre se poursuit jusqu'au fond. À part une trentaine de tessons, dont une demi-douzaine au moins proviennent de la panse crépie d'une jarre et une vingtaine du corps brûlé du même ou d'un autre récipient, elle a livré deux fragments d'os, un élément possible de clayonnage et un bloc d'argile mi-cuite de 10 cm de diamètre. Un fragment de col cylindrique avec lèvre épaissie aplatie, décorée d'impressions digitales (**pl. 2, B**), correspond au même récipient qu'un tesson trouvé dans le vrac des couches 3 et 4.

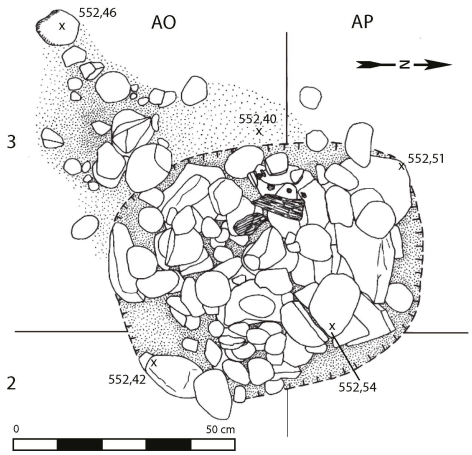

Fig. 51 Rances *CVO* 1977. Fosse [35]. Plan (DAO M. David-Elbiali).

Zone sud-est (AH-AN/3-14) : plans de bâtiments ?

Cette zone se présente comme une bande de couche 4 détruite au nord et relayée au sud par la couche 5 (fig. 44-45). Dans cette dernière ont été mises au jour quatre structures, St11 à St14, qui remontent vraisemblablement au Néolithique. Cette bande de couche 4 mesure au maximum 7 m de large sur une douzaine de mètres de longueur. C'est la seule zone où se dessinent assez clairement des alignements de structures qui appartiennent, selon toute vraisemblance, à des bâtiments (**fig. 52**). Ces propositions intègrent l'ensemble des structures repérées ; aucune n'a été écartée. La présence de deux foyers St3 et St5 et d'un four extérieur St15 suggère qu'il pourrait s'agir d'unités domestiques.

Le plan le plus complet est composé d'une paroi courte L3 d'environ 2,50 m, mais qui pourrait se prolonger en direction du sud, qui comporte trois calages de poteau, et de deux parois longues partielles, à quatre calages de poteau, L2 qui mesure environ 5 m et L4/L5, 5,50 m. Ces deux derniers segments forment entre eux un décrochement. L'absence d'une rangée de pieux internes et l'étroitesse du plan, dont la surface conservée est légèrement inférieure à 14 m², suggèrent qu'il s'agit d'une travée ou d'une nef d'un bâtiment plus vaste. À l'extrémité est et bien centré, le foyer St3 a été partiellement détruit. À environ un mètre de la paroi nord a été découvert un fragment de meule posé sur le sol et le foyer (ou four) St15 est situé à moins d'un mètre de la paroi ouest (**fig. 53, pl. 5, A**). Un plan partiel de même orientation est situé au sud. Il est formé d'une paroi courte L6, qui mesure un peu moins de 4 m et est constituée de deux amas – St8 et St10 – qui pourraient correspondre à des calages de poteau. Le retour L7 se fait vers

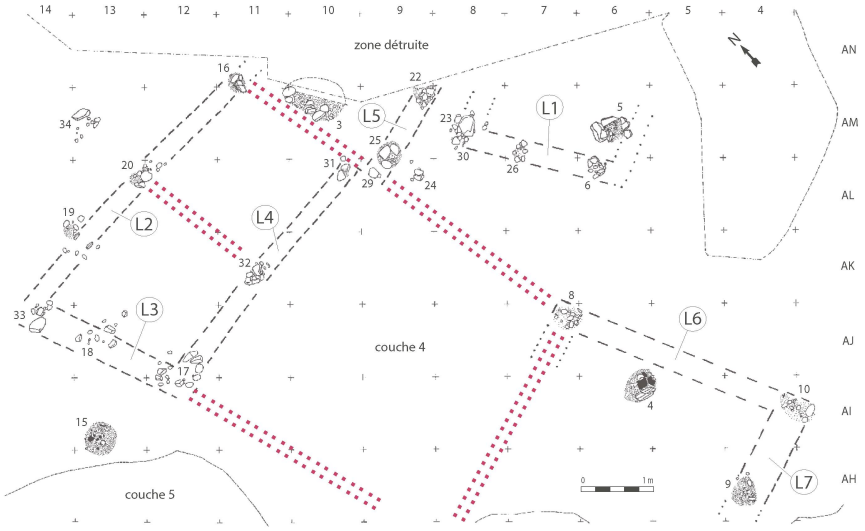

Fig. 52 Rances *CVO* 1977. Zone est. Plan général de la zone est avec report des alignements proposés (dessin et DAO M. David-Elbiali).

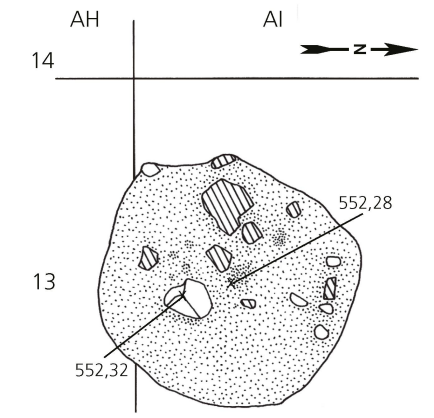

Fig. 53 Rances *CVO* 1977. Zone est. Fosse [15]. Plan (DAO M. David-Elbiali).

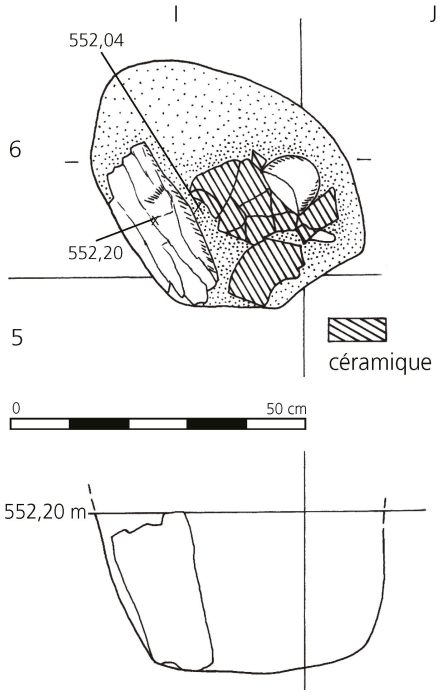

Fig. 54 Rances *CVO* 1977. Zone est. Fosse [4]. Plan et coupe (DAO M. David-Elbiali).

Fig. 55 Rances *CVO* 1977. Zone est. Fosse [4]. Vue de la fosse avec le plat creux [21] lors de sa découverte (photo Département d'anthropologie, Genève).

l'ouest. Il compte deux calages de poteau. Ces calages semblent moins importants que ceux des autres constructions et pourraient soutenir une superstructure plus légère. Presque centrée et située contre la paroi intérieure de L6, la fosse St4, malheureusement en partie arasée par la pelle mécanique, contenait les vestiges d'un vase presque entier, mais cassé (**fig. 54-55**, **pl. 5, B**). Comme pour la fosse St1, l'hypothèse d'un dépôt rituel ne doit pas être écartée. Un prolongement de l'alignement L6 pour rejoindre L4/L5 puis L2 est envisageable et permettrait de restituer une paroi d'environ 9 m de longueur, qui serait parallèle à L3 et à son prolongement, créant un plan de bâtiment cohérent.

À l'est de ce plan, quelques structures dessinent un second plan très partiel, de même module que la première travée. Il est représenté par une paroi courte L1 de 2,50 m, formée de trois calages de pieu. Le plan se poursuit probablement à l'est, en direction de la zone détruite. À l'intérieur se trouve le foyer St5. L'espace entre le retour ouest supposé de L1 et la paroi L5 du plan précédent mesure environ 0,50 m. La St22 pourrait éventuellement être intégrée à L1 au lieu de L5.

1. Alignement L1 et fosse St5

Un premier alignement rectiligne (L1), orienté sud-est/nord-ouest, pourrait relier les structures St6, St26 et St23/30.

- St6 : amas circulaire d'une dizaine de pierres jointives (0,15 à 0,20 m) : calage de poteau à même le sol ?
- St23 : bloc de calcaire (0,30 m Ø) calé par une dizaine de galets : assise de poteau ? (**fig. 56**)
- St26 : cercle de galets non jointifs : calage de poteau à même le sol ?
- St30 : petit cercle de galets accolé à la structure 23 : calage de piquet ?

Les deux premières semblent correspondre à des calages de poteaux à même le sol et la troisième à une assise de pieu doublée d'un calage de piquet. Aucune structure n'a été repérée dans les 1,50 m qui séparent la St6 de la tranchée de destruction. La longueur externe de l'alignement L1 est d'environ 2,50 m. Il est envisageable que L1 se raccorde à deux parois perpendiculaires, parallèles à L5. Directement au nord de St6, la St5 se présente comme une fosse rectangulaire de 0,50 sur 0,35 m, aménagée sur trois côtés avec des pierres de chant et comblée de limons noirs gravillonneux et très charbonneux. Le bloc de calcaire, posé contre la paroi intérieure ouest de la fosse, a une face travaillée au percuteur, alors que le bloc de grès au nord est très friable. L'agencement de cette structure évoque un foyer aménagé, bien qu'il ne soit pas précisé si les pierres ont subi l'action du feu. L'hypothèse d'un calage de pieu paraît moins probable.

2. Alignements L2, L3, L4, L5 et fosses St3 et St15

Trois alignements semblent dessiner le plan partiel d'une construction. L2 et L4 sont parallèles, orientés est-ouest, et distants d'environ 1,80 m. L3 relie au sud L2 et L4.

L2 est formé des trous de poteau St16, St19 et St20 et du calage St33 qui constitue l'angle entre L2 et L3. Au-delà de St16, les couches archéologiques ont été détruites. Au sud de St19, deux blocs de molasse de chant, espacés d'environ 0,20 m, sont placés dans l'axe exact de l'aligne-

ment L2. Le poteau St19 pourrait constituer un renforcement externe à la paroi :

- St16 : auréole de terre charbonneuse avec gros bloc posé de chant et entouré de galets : trou de poteau
- St19 : auréole de terre charbonneuse et gravillonneuse entre deux galets et un bloc de molasse : trou de poteau
- St20 : auréole de terre charbonneuse avec deux gros galets jointifs : trou de poteau
- St33 : bloc plat d'environ 0,20 m de diamètre posé sur la couche à côté d'un petit amas de galets : assise de poteau ou calage à même le sol (**fig. 57**).

L3 relie perpendiculairement L2 à L4, dont il réutilise les structures d'angle St33 et St17. La St18, placée entre les deux, est simplement formée de quatre pierres disposées en demi-cercle. La longueur de L3 correspond approximativement à celle de L1, soit 2,50 m.

L4 réunit les St17, St32 et St31, soit des trous de poteau ou des calages :

- St17 : cercle de pierres jointives posées de chant dans la couche 4 : calage de poteau à même le sol
- St32 : amas de pierres jointives : trou de poteau ?
- St31 : deux galets jointifs de 0,10 à 0,15 m disposés de façon très inclinée : trou de poteau ?

Au même niveau que St31, la St29 se présente comme un bloc fiché dans de la terre gravillonneuse avec une face supérieure plane d'environ 0,10 m de diamètre (petite pierre d'assise ?).

L5, de même orientation que L4, mais à peine décalé à l'est, relierait le bloc St29 au trou de poteau St22. Dans cet axe, la St25 est placée à 0,10 m de St29 :

- St25 : « le plus beau trou de poteau de la fouille », comblé de terre gravillonneuse noire et de trois gros galets de calage plantés verticalement
- St22 : trou de poteau tronqué, comblé de limons noirs gravillonneux, de nodules d'argile et de pierres.

Au-delà de St22, un sondage a détruit les couches archéologiques. Au sud de L5, St24 est formée de deux simples galets cristallins jointifs.

L2, L3 et L4 semblent dessiner une travée ou une nef d'une construction. Le décrochement entre L4 et L5 permet-il, par contre, d'envisager qu'il s'agisse toujours de la même paroi ? Une ouverture a pu se situer à cet emplacement. Dans la partie est du plan décrit, la fosse St3 est en partie tronquée. D'environ 0,85 m de diamètre et profonde 0,25 m, elle est comblée de limons noirs gravillonneux, riches en concrétions calcaires et en charbons de bois, et de pierres calcaires, dont un gros bloc de molasse. À l'intérieur, seule une dent non déterminée a été découverte. Il pourrait s'agir d'une fosse de combustion. À environ 1 m à l'extérieur de L2, une meule fragmentaire St34 a été exhumée. Elle est de forme oblongue avec une surface active concave-convexe et pèse 2 kg (**fig. 58**)[54].

À l'ouest de L3, la fosse St15 correspond à une poche circulaire de 0,40 à 0,45 m de diamètre, comblée de limons foncés enrichis de charbons (fig. 53). Elle contient une pierre cristalline, un bord évasé à lèvre amincie appartenant, à première vue, à une écuelle et une dizaine d'éléments en argile cuite, faiblement dégraissée, ne provenant pas de vases (**pl. 5, A**). Il semble s'agir de fragments de plaques, dont le relief est irrégulier et les bords lissés, qui devaient entrer dans l'architecture d'un aménagement qu'il n'est pas possible de restituer, peut-être un foyer – plaque de cuisson – ou un four. Au sud-est de L4, la St28 se présente comme une tache circulaire de 0,20 m de diamètre, visible au sommet de la couche 5, donc pas forcément contemporaine des autres structures (fig. 45).

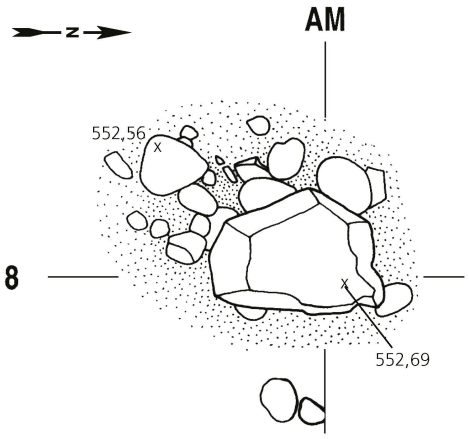

Fig. 56 Rances *CVO* 1977. Zone est. Structure [23]. Plan (dessin et DAO M. David-Elbiali).

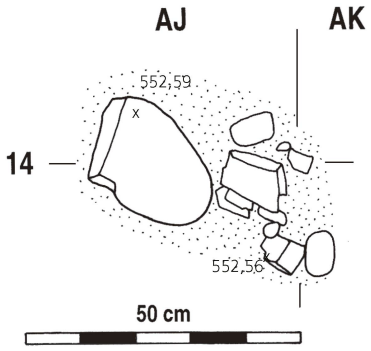

Fig. 57 Rances *CVO* 1977. Zone est. Structure [33]. Plan (dessin et DAO M. David-Elbiali).

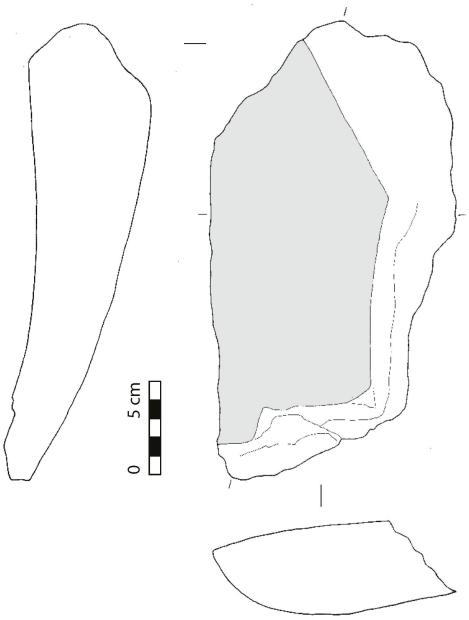

Fig. 58 Rances *CVO* 1977. Zone est. Meule [34] (dessin et DAO M. David-Elbiali).

54 Cette pièce n'est pas décrite dans le catalogue du chapitre 19.

3. Structures de la zone AE-AG/4-6, alignements L6 et L7 et fosse St4

Les St11, St12, St13 et St14 sont apparues à l'intérieur de la couche 5, parfois à la limite du fluvio-glaciaire. Elles appartiendraient donc à l'horizon néolithique et ne seraient pas contemporaines des structures observées dans la couche 4. Par conséquent, il n'en est pas tenu compte.

Au nord de cette zone, quatre autres structures ont été relevées : la fosse St4 et les anomalies St8, St9 et St10. Ces trois dernières structures pourraient constituer des trous de poteau ou plutôt des calages, mais elles sont moins caractéristiques que celles qui forment les alignements décrits ci-dessus. Si on les relie entre elles, elles forment deux alignements perpendiculaires, L6 et L7, dont l'orientation est cohérente avec celle des plans de construction précédents :

- St8 : amas subcirculaire d'une douzaine de galets en partie jointifs
- St9 : tache de limon noir et gravillonneux avec deux petits galets
- St10 : amas de galets avec quelques charbons périphériques.

Il est intéressant de noter que dans cet angle du bâtiment, dans les carrés AH-AI/4-5, a été retrouvée une patte de chien avec des traces d'écorchage, telles qu'on peut en observer lors du prélèvement d'une fourrure (voir chapitre 20).

La fosse St4 a été en partie arasée par le décapage à la pelle mécanique, puis elle a été fouillée rapidement, sans relevés intermédiaires. Elle consiste en une cuvette d'environ 0,45 m de diamètre et une trentaine de centimètres de profondeur, aux parois abruptes et à fond plat, remplie de limons foncés décrits sans charbon ni caillou (fig. 54-55). Un gros bloc de calcaire feuilleté est appuyé de chant contre la paroi. Les vestiges d'un vase brisé en gros fragments occupent une grande partie de la fosse. Ils ne reposent cependant pas directement sur le fond, séparé d'une dizaine de centimètres des tessons inférieurs. Ce récipient [21] est un plat creux à corps à méplat garni de deux œillets, d'environ 27 cm de diamètre et 19 cm de hauteur, avec un col évasé et une base plate (pl. 5, B). Les deux œillets en position opposée sont placés à la jonction de l'épaule et de la panse. Certaines fosses d'habitats ont servi à loger partiellement des récipients en position d'utilisation, mais ce sont habituellement de grandes jarres de stockage. Ici, compte tenu de la qualité de la céramique – un récipient soigné en pâte fine – et le fait qu'il semble intentionnellement cassé et pas effondré sur lui-même, on ne peut exclure, comme pour la fosse St1, une structure liée à une fonction peut-être rituelle plutôt que domestique. Si l'hypothèse d'une paroi L6 est retenue, la fosse se situerait contre le parement intérieur.

Zone centrale (AH-AQ/17-18) : rangée d'anomalies

À l'ouest de l'angle L2/L3, une zone vide d'environ 2,50 m sépare les alignements susmentionnés des prochaines structures (fig. 45 et fig. 59). Sur les deux lignes nord-sud 17 et 18 s'échelonnent, à intervalle d'environ deux mètres chaque fois, les quatre anomalies St84, St52, St55 et St53. Elles se présentent sous la forme de galets dispersés dans la couche 4, sans modification de la texture ni de la coloration du sédiment encaissant. Les deux plus grandes occupent le centre et les deux plus petites sont situées aux extrémités. Au-delà de ces dernières, les couches ont été détruites. Bien que douteuses, d'après les fouilleurs eux-mêmes, la régularité de leur disposition permet d'envisager qu'il s'agisse de véritables structures, pour lesquelles il n'y a toutefois

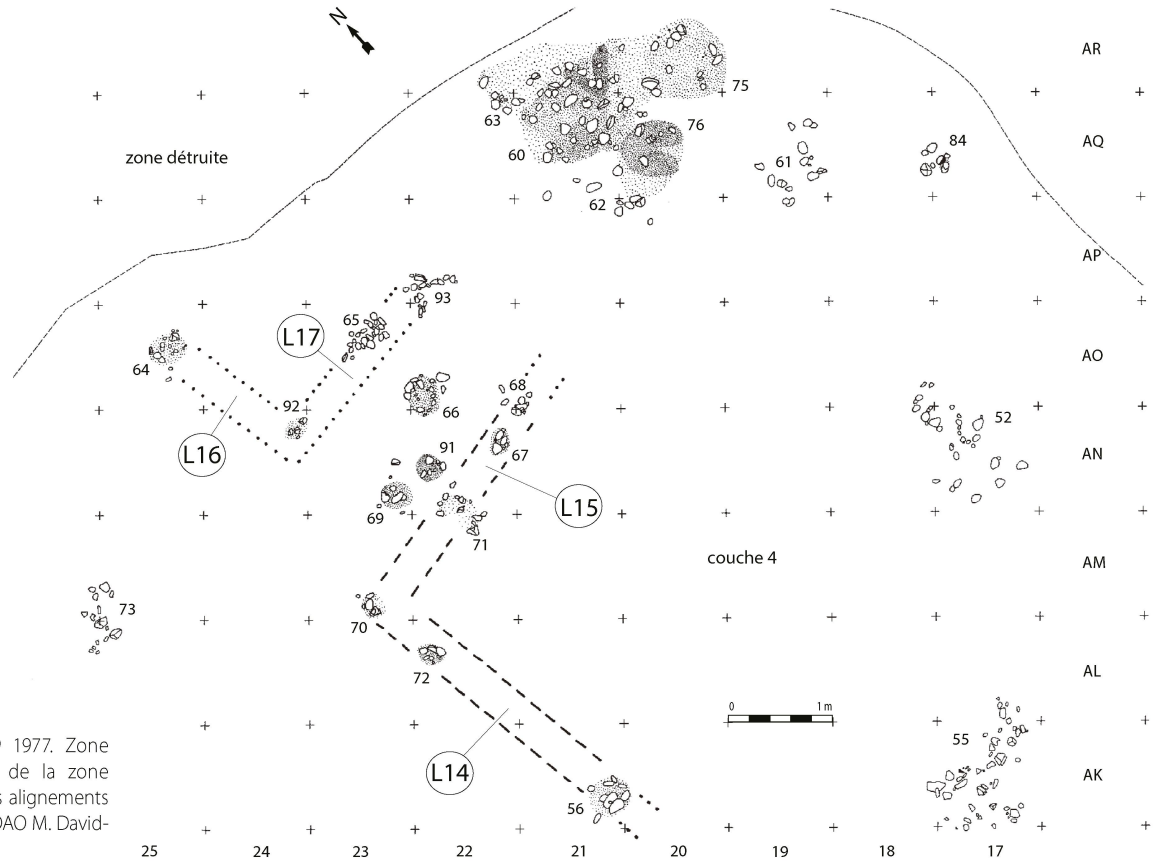

Fig. 59 Rances *CVO* 1977. Zone nord. Plan général de la zone nord avec report des alignements proposés (dessin et DAO M. David-Elbiali).

aucune hypothèse fonctionnelle à proposer. Il faut encore préciser que la St52 a été repérée lors du premier décapage, alors que les autres l'ont été lors du second. Or un tesson décoré d'un petit mamelon [22], découvert dans l'anomalie St55, évoque plus le Néolithique que l'âge du Bronze (pl. 5, C). Il se pourrait donc que ces anomalies de la zone centrale appartiennent déjà au niveau néolithique. Les alignements partiels L14 et L15, pour autant qu'ils soient fiables, semblent détruits en direction de cette zone centrale, qui pourrait avoir été à l'origine un peu plus haute et donc arasée par la pelle mécanique.

Zone nord (AK-AR/19-26) : alignements L14 à L17 et structures de rejet

Dans la partie nord du champ de fouille, en limite de la zone de destruction, de nombreux galets épars dans un sédiment meuble et coloré par de nombreux charbons ont été observés sur près de 4 m² (fig. 44-45 et 59). Il s'agit peut-être d'une aire de rejet ou d'activités artisanales.

À l'ouest et au sud-ouest des fosses décrites ci-dessus, on trouve un ensemble de treize structures. Le regroupement de certaines par alignement est moins bien étayé qu'à l'est de la fouille. La principale justification du choix de ces alignements est leur orientation cohérente avec ceux du reste du terrain. L14 et L15 forment entre eux un angle droit. Ils ne se poursuivent toutefois pas au sud et à l'ouest, comme si cette partie du terrain n'était pas au même niveau, comme c'est le cas au nord et à l'ouest de L16 et L17. Ces deux derniers alignements forment également un angle droit et sont séparés des précédents sur un peu plus d'un mètre par trois structures, dont le trou de poteau St66 qui est bien net.

1. Structures en AP-AR/19-22

Dans cette zone, la couche 4 est très meuble et cendreuse et renferme de nombreux charbons de bois et des galets épars d'environ 0,10 m de diamètre. Plusieurs structures ont été individualisées, peut-être de façon arbitraire, sur la base de la répartition des pierres et des colorations du sédiment : St60, St75, St76 et en périphérie St62 et St63. Il n'est pas clair s'il s'agit véritablement d'entités distinctes ou d'une seule structure complexe, ce qui limite d'autant les interprétations envisageables. Au sud, la St61 est très douteuse ; il s'agit de petits galets présents au sommet de la couche 4.

2. Alignements L14 et L15

L14 réunit trois trous de poteau, un d'environ 0,40 m de diamètre et deux autres plus petits :

- St56 : galets jointifs disposés en arc de cercle : trou de poteau
- St72 : galets disposés en arc de cercle : trou de poteau
- St70 : amas circulaire de galets superposés : trou de poteau

Il se raccorde à L15 qui regroupe deux trous et un calage de poteau :

- St68 : amas de galets jointifs, dont deux verticaux : trou de poteau
- St67 : amas de galets jointifs superposés : trou de poteau
- St71 : vague cercle d'environ 0,30 m de diamètre formé de galets : calage de poteau à même le sol ?

3. Alignements L16 et L17

Comme L14, L16 est orienté nord-sud et se compose des deux trous de poteau, St64 et St92 :

- St64 : arc de cercle formé d'une dizaine de galets, dont deux verticaux : trou de poteau
- St92 : auréole de terre meuble avec quelques galets cassés : trou de poteau.

L17, bien que d'orientation parallèle à celle de L15, demeure très suspect, car les structures St65 et St93 ne semblent pas correspondre à des trous ou à des calages de poteau :

- St65 : amas de galets entiers, posés à plat
- St93 : amas d'une vingtaine de galets jointifs formant deux bandes perpendiculaires.

4. Structures intermédiaires

Au-delà de St56 et de St68, aucune structure ne peut être intégrée. À l'extérieur de L15, au niveau de St71, deux trous de poteau sont parallèles à l'alignement. St69 est formé de quatre galets jointifs, dont un vertical, et St91 se présente comme un demi-cercle de galets entourant une auréole de terre charbonneuse.

Entre L15 et L17, la St66 correspond à un trou de poteau formé de galets jointifs, dont deux verticaux, avec un remplissage gravillonneux.

Zone ouest (AG-AK/24-28) : alignements L10 à L13 et structures associées

À l'ouest du groupe précédent, huit structures forment un nouvel ensemble (fig. 45 et fig. 60).

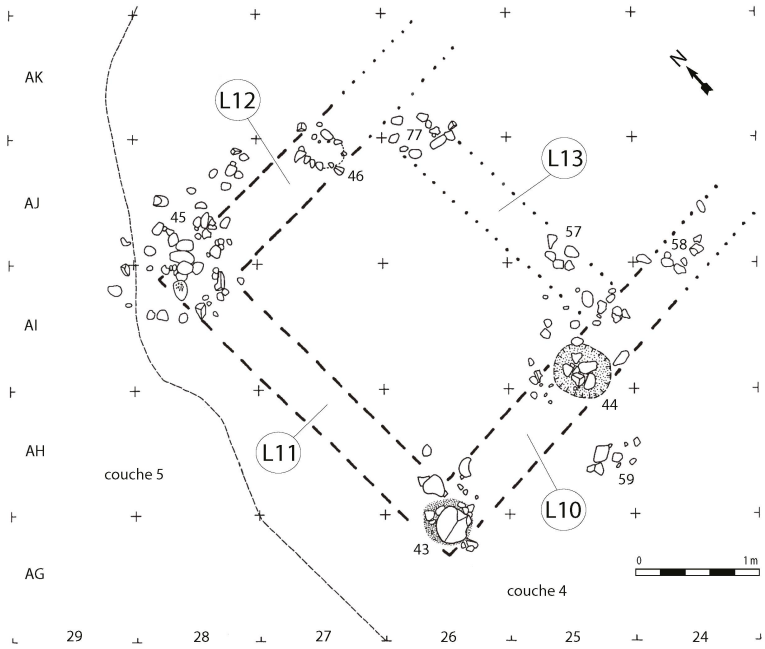

Fig. 60 Rances *CVO* 1977. Zone ouest. Plan général de la zone ouest avec report des alignements proposés (dessin et DAO M. David-Elbiali).

L'orientation est la même que celle des autres alignements vus jusqu'ici. Une paroi courte L11, avec deux calages de pieu aux extrémités, mesure environ 3 m, comme les modules observés à l'est du terrain. Deux retours L10 et L12 ne se poursuivent toutefois que sur environ 3 m. Il faut encore noter que l'alignement L12 se situe dans le prolongement de l'alignement L17, avec entre eux la St73. L'alignement intermédiaire L13 reste tout à fait hypothétique.

Alignements L10 à L13 et structures associées

L10 regroupe trois calages de poteaux St43, St44 et St58. Au sud de L10, St59 constitue une structure douteuse formée d'une pierre cristalline entourée de trois galets calcaires :

- St43 : gros bloc cristallin pris dans une terre noire et entouré de petites pierres : trou ou assise de poteau ?
- St44 : amas de six galets jointifs superposés : trou de poteau
- St58 : galets disposés en arc de cercle : calage de poteau ?

L11 est perpendiculaire à L10 et relie St43 à St45 :

- St45 : cercle de galets en surface, avec en profondeur des blocs verticaux : trou de poteau.

L12 est parallèle à L10. Il associe St45 et St46. On pourrait aussi envisager un prolongement de l'alignement jusqu'à St73, une structure toutefois douteuse composée de galets disposés vaguement en cercle :

- St46 : cercle de petits galets : calage de poteau au sol ?

L13 pourrait relier deux calages de poteaux St57 et St77 dans un axe perpendiculaire à L10 et L12 :

- St77 : vague cercle formé de neuf galets posés à plat : calage de poteau ?
- St57 : cercle formé de cinq galets dont trois jointifs : calage de poteau ?

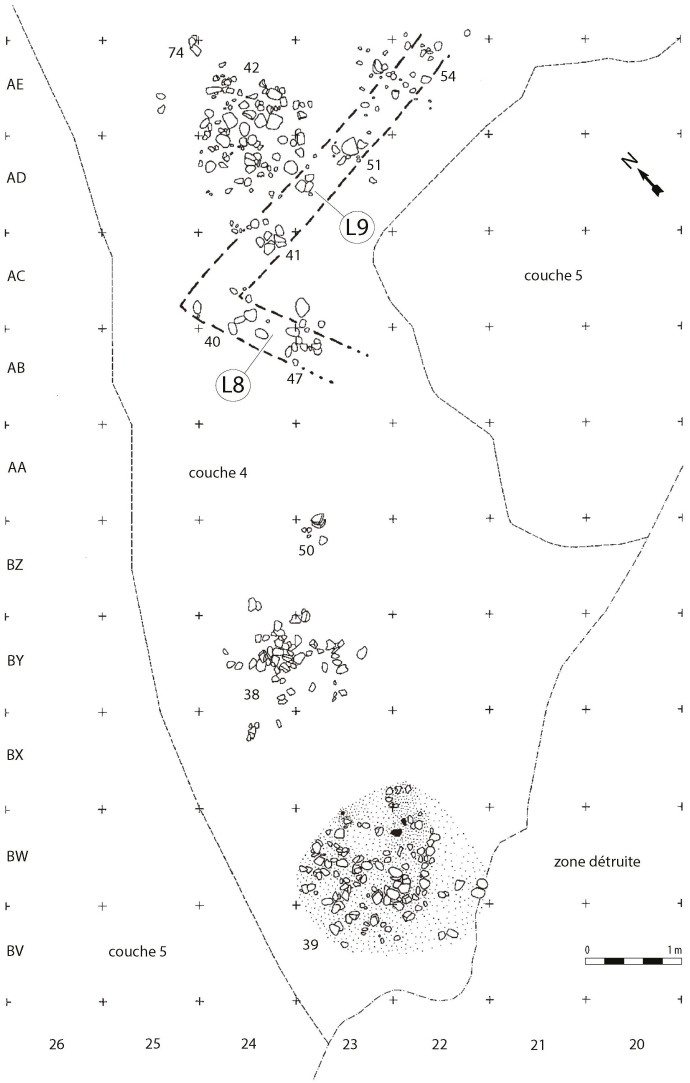

Fig. 61 Rances *CVO* 1977. Zone sud. Plan général de la zone sud avec report des alignements proposés (dessin et DAO M. David-Elbiali).

Zone sud-ouest (AE-BV/22-25) : alignements L8 et L9 et structures de rejet

Sur une étroite bande conservée de couche 4 au sud-est de la parcelle, cinq structures semblent dessiner deux alignements perpendiculaires, toujours de même orientation que les précédents (fig. 45 et fig. 61). L9 est composé de trois calages de poteaux et d'une sorte d'amas St54 ; il mesure près de 4 m de longueur, alors que le retour L8 n'est observable que sur un peu plus d'un mètre. Accolé à L9, sur l'extérieur, le large amas St42 pourrait recouvrir deux dépressions distinctes. Comme L14, L9 ne se poursuit pas à l'est, ce qui semble constituer un indice supplémentaire d'une possible zone intermédiaire légèrement plus élevée à cet endroit et qui aurait été arasée.

Au sud-ouest de L8, la couche 4 n'a été observée que sur quelques m². Elle a livré trois structures isolées. La St50 est douteuse, quant aux amas St38 et St39 (fig. 62), qui font 1 m à 1,50 m de diamètre, ils sont constitués de galets éclatés au feu mélangés à du sédiment cendreux et à quelques charbons, sans que le sédiment encaissant ait été rubéfié : il pourrait s'agir de rejets de foyers.

1. Alignements L8 et L9 et structures associées

L'alignement L8 relie deux structures très proches St47 et St40, qui peuvent être interprétées comme des calages de poteau. Il est perpendiculaire à l'alignement L9, tracé entre St41 et St51, probablement un calage de poteau et un bloc comme assise de poteau. Ces deux alignements possèdent une orientation semblable à celle des plans de la zone orientale décrits ci-dessus.

- St47 : arc de cercle formé par des galets jointifs : calage de poteau à même le sol
- St40 : arc de cercle formé par des galets jointifs : calage de poteau à même le sol
- St41 : cercle formé de galets en partie jointifs, avec bloc altéré au centre : calage de poteau
- St51 : bloc d'environ 15 cm de diamètre posé à plat, avec surface supérieure plane, entouré de galets : assise de poteau
- St54 : amas de galets posés à plat sur un sol plat : assise ou radier ?

Au-delà de la St51, l'amas St54 pourrait être en partie intégré à l'axe L9. L'absence de structures dans la continuation aussi bien de L8 que de L9 pourrait être due au fait que seules les zones ayant fourni des structures identifiées comme telles ont été relevées. On ignore donc si d'éventuelles lignes de pierres, vestiges de calages de sablières basses, étaient ou non présentes.

Au nord de L9, la St42 se présente comme un large amas (1 m x 1,50 m) de galets de taille et de nature diverses, dont beaucoup sont cassés. Quelques pierres plus profondes semblent délimiter deux dépressions distinctes. Dans le prolongement de la St42, trois pierres isolées ont été réunies sous l'appellation St74. Il ne s'agit toutefois probablement pas d'une structure indépendante. À l'ouest de L8, dans le m2 AA/25 a été prélevé un fragment rubéfié de meule qui pèse 700 g.

2. Structures de la zone AA-BV/22-24

- St50 : cinq galets forment un vague cercle, il s'agit d'une structure douteuse.

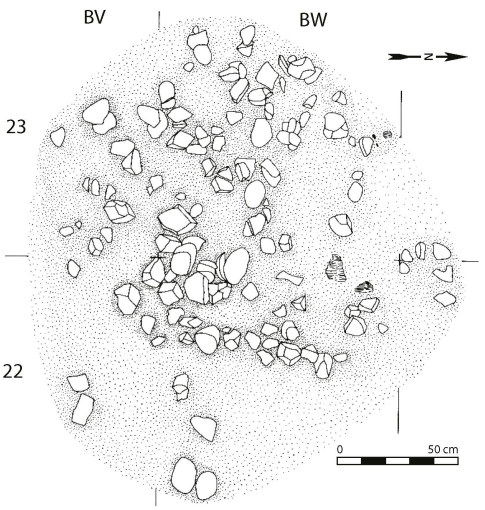

Fig. 62 Rances *CVO* 1977. Zone sud. Amas [39]. Plan (dessin M. David-Elbiali).

› St38 : les galets de cet amas occupent, sur un même plan, une surface d'environ 1,30 m par 1 m. Tous éclatés, ils sont en majorité calcaires et mesurent entre 5 et 15 cm de diamètre. Aucune trace de rubéfaction ou de coloration du sédiment encaissant n'a été observée.
› St39 : à environ un mètre au sud-ouest, ce second amas couvre une surface d'environ 1,50 m de diamètre. Entre les galets calcaires et cristallins, éclatés en majorité, le sédiment est cendreux et contient des charbons jusqu'à 5 cm de longueur.

Zone sud-ouest (BR-BZ/30-37) : structures du Néolithique final

Un ensemble de structures contiguës est excentré au sud-ouest dans la couche 5 (fig. 44, B) : il s'agit des deux grandes fosses St48 et St81, de trois petites fosses adjacentes St85, St86 et St90, de six trous de poteau probables St79, St80, St82, St83, St88 et St89 et d'un douteux St87. Aucun amas n'a été signalé dans cette zone. Cinq structures ont livré du mobilier.

Un prélèvement pour une datation C14 (B-3379 : 3700 +/-70 BP) a été fait à l'intérieur de la fosse St48, lors du troisième décapage. L'intervalle de temps obtenu, sous réserve d'une pollution éventuelle des charbons prélevés, correspond à une période beaucoup plus ancienne que prévu, soit la fin du Néolithique final ou le début Bronze ancien[55]. Cette datation pose le problème de l'attribution chronologique de l'ensemble des structures regroupées au sud-ouest, à l'écart de la dépression limoneuse, et qui entaillent la couche 5.

Le décapage à la pelle mécanique ayant atteint directement la couche 5 dans cette zone, il n'a pas été possible de repérer l'insertion stratigraphique de ces structures. Le matériel qu'elles ont livré est rare et atypique, ce qui rend difficile une discrimination sûre. Toutefois la présence d'un cordon lisse (pl. 2,6) et une pâte souvent nettement rougeâtre et d'une technologie différente de celle du reste de la céramique rendent plausible le rattachement de cette zone à la fin du Néolithique final (période campaniforme). À l'appui de l'ancienneté de cette zone, il faut aussi rappeler la découverte d'une lame de faucille en silex dans la fosse St81. Un fond de vase plat (St49), très déformé, est situé un peu à l'écart ; son attribution chronologique reste incertaine, mais étant donné son insertion stratigraphique dans la couche 5, il date probablement aussi du Néolithique.

1. Fosse St48

La fosse St48, la plus grande fouillée avec ses 3 m de diamètre et près de 0,80 m de profondeur, contient un sédiment très charbonneux par endroits, des galets épars, et de nombreux blocs rouges d'argile brûlée. Seuls quatre tessons y ont été exhumés, l'un d'eux portant un cordon lisse. Des restes alimentaires d'un poids total de 7,7 g y ont aussi été découverts. Il s'agit de trois os, dont un fragment de cochon domestique, un fragment de côte de petit ruminant et un fragment de côte d'un animal de taille moyenne (suidé-petit ruminant)[56]. Une date C14 permet d'attribuer cette structure au Néolithique final.

2. Fosse St81

La grande fosse St81, à remplissage limoneux foncé, semble contenir plusieurs trous de pieu. Une lame de faucille en silex et une dizaine de tessons y ont été découverts.

Synthèse

Compte tenu des informations récoltées, il paraît aléatoire de proposer pour la zone de *CVO* une interprétation globale. On peut toutefois énoncer quelques remarques et hypothèses. Les structures réunies dans la zone principale nord-est appartiennent à la couche 4 (c.3 de *CVS*) et datent de l'âge du Bronze. Certaines d'entre elles, repérées dans la couche 5 (c.4 de *CVS*), pourraient être antérieures, contemporaines des fosses isolées au sud-ouest et qui sont attribuables au Néolithique final.

La présence d'empreintes de structures architecturales, matérialisées par des pierres, des charbons et des taches colorées, permet d'envisager pour la couche 4 (c.3 de *CVS*) une zone où s'élevaient des constructions (fig. 63). Les différences qui caractérisent le remplissage des fosses démontrent qu'elles ont rempli des fonctions diverses. Pour les fosses St1 et St4, il s'agit probablement de dépôts rituels avec céramiques entières[57], alors que pour la fosse St15, on semble reconnaître un foyer avec plaque de cuisson ou un four ; la fosse St35, avec

55 Voir chapitre 12.
56 Détermination Jacqueline Studer, Museum d'histoire naturelle de Genève.
57 Le mode de dépôt très structuré de la fosse St1 en particulier rappelle les fosses rituelles d'Onnens – Corcelles-près-Concise VD Les Côtes (David-Elbiali *et al.* 2014, 238).

ses nombreuses pierres, est encore différente. Les amas dessinent des formes irrégulières et sont limités à certaines zones. Ils sont trop éloignés les uns des autres pour être intégrés à des structures communes et il n'y a guère de relais entre eux. Leur position périphérique et les éléments qui les composent suggèrent des rejets, de foyers pour certains. Des pierres plates appartenant à des structures interprétées comme des trous de poteau ou des amas – St23 et St33 – pourraient avoir servi d'assises pour des poteaux. Un fragment de meule suggère un espace domestique à l'extérieur des bâtiments ou un rejet. Une patte de chien pourrait correspondre à une fourrure abandonnée à l'intérieur d'une des maisons ; elle est proche de la fosse St4.

Toutes les structures situées à l'est de ligne 16 ont été repérées lors du premier décapage, à l'exception de l'anomalie St9 et de celles qui appartiennent à la couche 5 (c.4 de *CVS*) au sud-ouest. Elles forment un plan cohérent. Les alignements tracés lors de l'élaboration envisagent deux plans partiels de bâtiments rectangulaires, orientés nord-sud et est-ouest, d'une largeur approximative de 5 à 5,50 m et d'environ 9 m de long dans un cas. Il semble s'agir de constructions à peut-être deux nefs avec des parois sur poteaux plantés ou calés à même le sol ou posés sur des pierres d'assise. Associée à chacune d'entre elles, une structure de combustion peut-être interne a été repérée, alors qu'un four et une meule sont situés à l'extérieur des constructions. Malgré l'absence de plan de répartition des témoins discrets (céramique, ossements, etc.), ces vestiges évoquent un habitat.

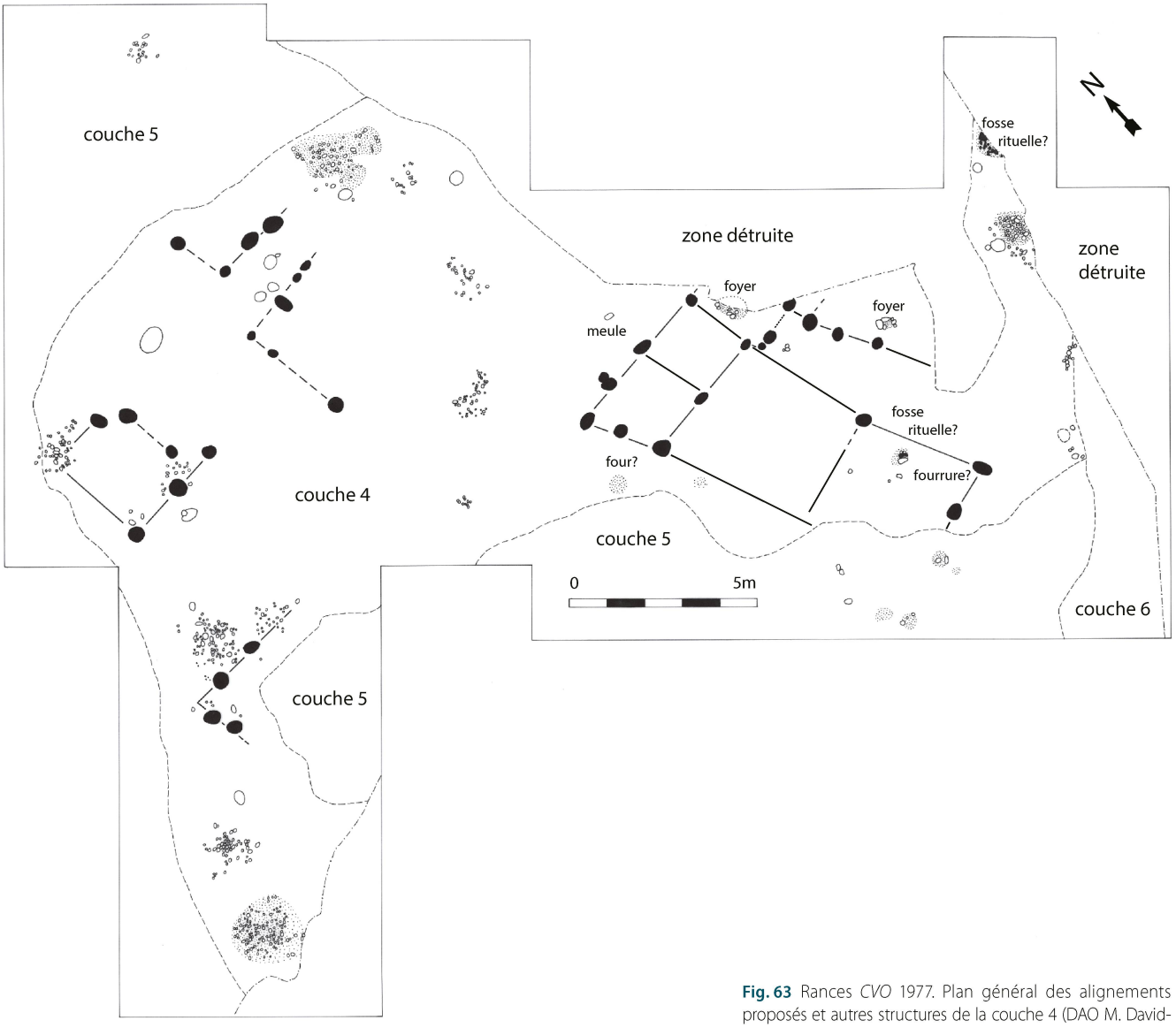

Fig. 63 Rances *CVO* 1977. Plan général des alignements proposés et autres structures de la couche 4 (DAO M. David-Elbiali).

Les structures relevées à l'ouest de la ligne 16 présentent une organisation plus difficile à saisir. Des alignements de même orientation que ceux de la zone orientale peuvent être proposés. Il s'agit toujours de plans partiels à l'intérieur desquels aucun foyer n'a cependant été identifié. Des amas de pierres isolés et une large zone de rejet de combustion sont situés à l'extérieur des plans présumés.

L'analyse semble suggérer la présence de bâtiments légers, peut-être des maisons d'habitation, dans la partie sud-est de la parcelle fouillée, bordée à l'est par des fosses, dont une au moins est de caractère rituel. Dans la zone centrale, il n'est pas certain que la couche 4 (c.3 de *CVS*) soit présente partout ; elle forme en tout cas une transition avec une rangée régulière de quatre amas de pierres qui pourraient remonter au Néolithique. Bien que la couche 5 n'ait pas été formellement repérée dans cette zone, l'interruption des alignements L9 et L14 suggère une destruction de cette zone centrale qui aurait pu former un léger dôme arasé lors du décapage à la pelle mécanique. À l'ouest, le plan des structures est moins net, mais des bâtiments de même orientation se dessinent, alors que la périphérie semble occupée par des amas de rejets.

La datation de la zone de *CVO* se fonde sur les trouvailles céramiques. L'abondant mobilier de la fosse St1 date du Bronze moyen, plutôt du début de la période – BzB récent –, si on considère l'épaule à peine ébauchée des deux jarres. Les fragments de cols droits à lèvre épaissie aplatie des St2 et St35, ainsi que le bol [1] et le bord [7] avec languettes sur lèvre, tout comme le décor de triangles hachurés, exhumés eux de la couche archéologique, appellent la même datation. Le plat creux [21] de la St4, avec son corps à méplat – ou double carène – et son col évasé rectiligne pourrait être légèrement plus récent, remontant peut-être au BzC. La zone de *CVO* apparaît donc comme globalement contemporaine de celle de *CVS*. La simplicité du plan, sans superposition de structures, pourrait constituer l'indice d'un agrandissement du village à l'ouest, peu avant l'abandon.

Il convient de revenir sur l'interprétation de cette zone. Les données disponibles sont d'une qualité assez faible. Le diamètre des structures a été évalué sur plan, sans savoir à quel niveau elles avaient été dessinées – niveau d'ouverture ou plus bas –, d'autre part la profondeur est inconnue dans la plupart des cas et les coupes n'ont pas été relevées, à de très rares exceptions près. Toutes les structures repérées ont été prises en compte pour tracer les plans des alignements. Il faut constater le faible diamètre des trous de poteau, ce qui implique des pieux de petit module, d'une part, d'autre part, il semble qu'il s'agisse souvent de cuvettes plutôt que trous profonds, mais c'est là un mode de faire fréquemment relevé sur les sites terrestres du Plateau suisse à l'âge du Bronze.